

## **PROJET de lancement d'activité de Médiation animale**

E. Despres

La formation suivie avec Présence Animale Formations du 24/05 au 05/06/2021 m'a permis d'avoir une vision globale des différentes facettes et modalités de la médiation par l'animal croisant à la fois le champ des possibles avec l'approche technique, pragmatique et opérationnelle du terrain.

Elle m'a permis de confirmer mon intention d'orienter mon projet vers des interventions auprès des personnes en situation de handicap mental ou polyhandicap, adultes et enfants. Le public des personnes âgées représente également une cible intéressante pour le travail des aptitudes cognitives et motrices.

Mon projet s'oriente donc vers la médiation auprès des institutions de type IME, ITEP, FAM, MAS voire EHPAD avec des ateliers à visée thérapeutique mais également des animations récréatives selon les besoins qui seront exprimés ou identifiés lors des entretiens préalables avec les équipes. Une spécialisation vers les troubles du spectre autistique m'intéresserait fortement et pourrait faire l'objet d'un complément de formation dans un second temps.

Je m'appuierai sur le chien comme tiers de triangulation pour le lancement de l'activité et adjoindrai probablement des petits rongeurs dans un second temps (pour permettre de poser facilement sur les genoux des bénéficiaires et faciliter le contact sur un temps plus long). A plus long terme, j'aimerais développer la médiation asine et caprine.

La confrontation de l'idée de la médiation animale à la réalité de la profession permet de valider et consolider les bases du projet tout en réorientant pour prendre en compte les points d'achoppement.

Les enseignements sur le chien, ses besoins et sa logique de communication m'ont été particulièrement précieux pour bien prendre en compte le fonctionnement du partenaire canin dans une approche systémique garante d'une éducation positive sur du long terme.

Les phases de concrétisation du projet :

Juillet-décembre 2021 :

- Adoption du chien en refuge, éducation accompagnée d'un vétérinaire comportementaliste canin investi dans la conduite accompagnée du chien
- Etude des différents statuts juridiques et choix du statut le plus approprié par rapport au projet et contexte
- Rédaction du projet
- Prise de contact avec des IMA de mon territoire

Janvier – juin 2022 :

- Réalisation d'un business plan et d'un budget prévisionnel
- Dépôt des statuts et déclaration d'activité

- Réalisation des outils nécessaires à l'activité : documents de communication, ateliers à mettre en place selon les grands objectifs à travailler en MA par rapport au public ciblé (à affiner par la suite) et outils ad hoc à décliner, acquisition du matériel...
- Identification des prospects potentiels sur la zone géographique définie et lancement de la prospection active.
- Poursuite et affinage de l'éducation du chien dans une optique de médiation animale et formation spécifique potentielle sur le chien médiateur – Mise en situation réelle du chien avec le public ciblé.
- Passage de l'ACACED et PECCRAM (selon finances)

Juillet – décembre 2022 :

- Lancement de l'activité
- Définition des objectifs collectifs et individuels avec les équipes des séances de MA.
- Formations complémentaires sur les pathologies pour monter en compétence
- Développer le réseau
- Dresser un premier bilan de l'activité et réorienter selon les résultats (personnes âgées en EHPAD à cibler éventuellement et selon les opportunités observées pendant cette année).

2023 et 2024 :

- Pérenniser et solvabiliser l'activité,
- Adoption potentielle d'un deuxième chien
- ... et bilan au bout de 2 années d'exercice complet